



MAIRIE DE
05380
CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

BP 7
(Tél 04.92.43.22.04 - ☎ 04.92.43.55.95)
e-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

**Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
du Vendredi 18 mars 2022 à 19h00 en mairie**

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marie BARRAL

Membres présents : Jean-Marie BARRAL, Xavier LONG, Noëlle ROUX, Didier ELZEARD, Patrick RANOCCHI, Roger MICHAUD, Yves BARTHALAIS, Eric LIONS, Véronique GENSUL, Thomas BETH

Membres excusés : Anouck SARTON pouvoir à Patrick RANOCCHI, Didier NICARD pouvoir à Xavier LONG, Lucie ANTHOINE pouvoir à Didier ELZEARD, Christine FOURNIER pouvoir à Jean-Marie BARRAL, Anne-Marie FABRE pouvoir à Noëlle ROUX

Secrétaire de séance : Noëlle ROUX

Ouverture du conseil municipal à 19h04.

ORDRE DU JOUR :

- 9- Compte administratif 2021 budget principal
- 10- Affectation du résultat budget principal
- 11- Compte administratif 2021 budget annexe camping
- 12- Affectation du résultat budget annexe camping
- 13- Plan de financement desserte forestière
- 14- Dénomination des voies
- 15- Questions diverses

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28/01/2022 adopté avec 11 voix pour et 3 abstentions.

9- Compte administratif 2021 budget principal

Arrivée Eric Lions 19h08

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 1^{er} adjoint, en charge des finances afin de présenter le compte administratif 2021 du budget principal.

Sortie de M. Le Maire pour le vote du compte administratif.

Celui-ci est adopté à l'unanimité soit 13 votes pour.

10- Affectation du résultat budget principal

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 1^{er} adjoint en charge des finances qui expose qu'il convient d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget principal.

Il convient pour l'année 2021 de couvrir le déficit en investissement.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 15 voix.

11- Compte administratif 2021 budget annexe camping

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 1^{er} adjoint, en charge des finances afin de présenter le compte administratif 2021 du budget annexe camping

Sortie de M. Le Maire pour le vote du compte administratif.

Celui-ci est adopté à l'unanimité soit 13 votes pour.

12- Affectation du résultat budget annexe camping

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 1^{er} adjoint en charge des finances qui expose qu'il convient d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 du budget annexe camping.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 15 voix.

13- Plan de financement desserte forestière

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2 du 28/01/2022. Suite à une erreur sur le montant des travaux pour le projet de la route forestière de l'Eyrette il convient de redélibérer afin de déposer le dossier de subvention. Les travaux auront lieu en 2023.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 15 voix.

14- Dénomination des voies

Délibération qui termine le projet d'adressage réalisé par un prestataire. Il convient désormais d'acheter les panneaux des noms de rues et les numéros correspondant aux habitations.

L'adjoint en charge du projet rappelle que ce projet est subventionné par le département.

Il est décidé que les services techniques poseront les panneaux des noms de rues et que les numéros des maisons seront envoyés aux habitants avec un courrier explicatif pour le fixer correctement.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 15 voix.

15- Questions diverses

➤ L'UCPA va louer le centre de vacances du crédit foncier pendant 2 mois l'été pour y accueillir des groupes.

➤ La commune a fait un don pour l'Ukraine pour participer à la collecte organisée par la commune d'Embrun.

Un élu demande si un studio est libre s'il peut accueillir des réfugiés

Un élu confirme que la commune pourrait s'inscrire pour accueillir des réfugiés.

Le maire est tout à fait favorable.

➤ Les élections présidentielles ont lieu les 10 et 24 avril prochain. Des élus doivent encore s'inscrire aux permanences de tenue des bureaux de vote. Il est rappelé que c'est une obligation de leur mandat de conseiller municipal.

➤ L'étude sur les chutes de blocs de la falaise St Etienne a été présentée en décembre 2021 par le service RTM. Des travaux seront à prévoir mais le constat est moins inquiétant que prévu.

➤ Le maire fait le point sur l'achat du terrain du secours catholique avec la SAFER. La commune a contacté l'Etablissement Public Foncier (EPF) pour l'acquisition mais l'EPF souhaitait travailler à l'échelle intercommunale mais la CCSP a refusé. Un élu précise qu'il peut y avoir beaucoup d'intérêts en passant par cet établissement pour l'achat. Un élu répond que pour le moment l'EPF ne répond plus aux mails.

Une élue demande quel est le projet sur ce terrain, elle a entendu parler de la construction d'une résidence sénior. Un élu répond qu'en effet c'était une proposition du maire. L'élue souhaiterait que ce projet soit travaillé en conseil.

Un élu précise qu'une commission pourrait être réunie pour y travailler.

➤ Le maire explique qu'un élu a rencontré le Parc des Ecrins au sujet du sentier de pied brun pour aller au distroit. La commune émet un avis favorable. Le sentier est bien marqué et pourra être rafraîchi, le parc s'en occupe.

➤ Le marché des travaux de la traversée du village ont été signés. Une élue demande le calendrier. Le maire précise que la première réunion de chantier aura lieu le 29 mars. Les travaux se feront en 3 tranches. Un élu demande comment feront les tracteurs pour circuler car la déviation leur est interdite. Une demande sera faite rapidement.

➤ Le maire explique que les travaux sur la route du Rabioux peuvent être en partie subventionnés par le Parc des Ecrins.

➤ Une élue demande pourquoi la décision a été prise de ne publier le journal municipal que 2 fois par an. Le maire précise que c'était une proposition et qu'il faut avoir une discussion à ce sujet.

➤ Un élu précise que le bureau d'étude qui s'occupe du foncier pour le projet de microcentrale fait actuellement le tour de la commune et rencontre les propriétaires et que tout avance correctement.

➤ Le maire donne l'information qu'il y aura des exercices du 4^{ème} régiment des chasseurs de Gap en septembre prochain.

➤ Un élu explique qu'il était à la réunion des communes forestières sur le thème du foncier forestier. L'état des lieux sur la commune fait état de :

- 61 ha de superficies forestières présumées sans maître => potentiellement intégrable au régime forestier suite à la procédure foncière dite « bien sans maître »;

- 52 ha en « biens non délimités »

La CCSP cherche des communes pilotes pour travailler sur ce projet.

Un élu répond que ça peut être intéressant d'avoir la cartographie.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h.

**Le Maire,
J-M BARRAL**

